

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



&



UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY EN PARTENARIAT
AVEC L'UNIVERSITÉ DE PARIS XII VAL DE MARNE



BP V 43 ABIDJAN

TEL : (225) 01 15 47 47 / 08 10 02 11

Master des Sciences et Techniques
Comptables et Financières

CONCOURS D'ENTREE EN L3STCF

Licence 3 des Sciences et Techniques Comptables et Financières

29^{ème} Promotion (2016-2018)

DOSSIER DE CANDIDATURE

PIECES A FOURNIR

- 1/ Une (1) lettre de motivation manuscrite adressée au Doyen de l'UFR SEG ;
- 2/ Une (1) photocopie certifiée conforme à l'original (par la Mairie ou la Scolarité Centrale de Université Félix Houphouët-Boigny) du diplôme (DEUG, DUPCF, DUT, DPECF, LSTCF2, BTS ou tout autre diplôme jugé équivalent) vous permettant de vous inscrire en L3STCF. En sus, la photocopie simple des diplômes intermédiaires.
- 3/ Les photocopie simple des relevés de notes ;
- 4/ Trois photographies d'identité récentes (en couleur) portant au verso votre nom et numéro de téléphone ;
- 5/ Une (1) pièce d'état civil ou tout autre document (extrait de naissance) permettant d'établir votre filiation.

Frais de traitement de dossier et de concours : 15 000 F

DATE DE CLÔTURE DES CANDIDATURES

Vendredi 09 Septembre 2016 à 15h

DATE DU TEST ECRIT

Jeudi 15 et Vendredi 16 Septembre 2016 à partir de 08 h00

MODALITES DE RECRUTEMENT

L'admission au programme de la **Licence 3 des Sciences et Techniques Comptables et Financières (L3STCF)** de l'Université Félix Houphouët-Boigny se fait en trois (3) étapes :

1/ Présélection

A partir de l'analyse du dossier de candidature.

2/ Admissibilité

A partir d'un **test écrit** portant sur **Six (6) disciplines** :

Disciplines	Contenu indicatif	Coef	Durée
Comptabilité générale	Comptabilité générale - SYSCOA	3	3 h
Économie	Microéconomie	2	2 h
Méthodes quantitatives	Mathématiques et statistiques	2	2 h
Droit	Droit administratif ou Droit commercial	2	2 h
Techniques d'expression	<ul style="list-style-type: none">▪ Analyse et synthèse des documents▪ Dissertation	1	2 h
Langue	Anglais commercial	1	2 h

NB : Note éliminatoire = 6/20

3/ Admission

L'admission n'est définitive qu'à l'issue de l'**entretien individuel avec le grand jury**. L'entretien porte sur la culture générale, l'actualité économique et la motivation.

COÛT DE LA FORMATION

a) Frais de Scolarité : Un Million (1 000 000) de francs

Modalités de paiement

Versements	Taux	Montant	Période de règlement
1^{er} Versement	60 %	600 000 F	A l'inscription (Service Financier de l'UFR SEG)
2^{ème} Versement	20 %	200 000 F	du 1^{er} au 5 Décembre 2016
3^{ème} Versement	20 %	200 000 F	du 1^{er} au 5 Mars 2017

b) Inscription Administrative : Voir la scolarité centrale de l'Université)

NB : Tout(e) candidat(e) admis(e) au concours qui ne s'acquittera pas du premier versement à l'inscription sera considéré(e) comme démissionnaire et remplacé(e) immédiatement.
Par ailleurs, en cas d'abandon, de démission, de défaillance ou d'incapacité de l'étudiant(e), les frais de scolarité payés à l'UFR ne seront pas remboursés.

Bonne Chance !